

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 77 (1941)  
**Heft:** 10

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Extraits d'un rapport au Grand Conseil. — Ceux qui quittent.* — GENÈVE : U. I. P. G.-MESSIEURS : *Séance annuelle du 22 février.* — U. I. P. G.-DAMES : *Rapport financier.* — Avis. — NEUCHÂTEL : *Le croquis coté.* — *Encore les vitamines.* — INFORMATIONS : *Cours de ski à Bretaye.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. JAQUET : *Le rapport sur les examens pédagogiques des recrues.* — M. J. : *Une nouvelle histoire de la Suisse (suite).* — WALTER M. KOTSCHNIG : *Où les éducateurs échouent.* — UN ANCIEN : *Démocratie et ...aristocratie.* — INFORMATIONS : *Rassemblement romand.* — *Timbres « Pestalozzi ».* — VIO MARTIN et MARIUS JAQUET : *Poèmes pour le printemps.* — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

## PARTIE CORPORATIVE

### VAUD EXTRAITS D'UN RAPPORT AU GRAND CONSEIL

M. le député Georges Bridel a bien voulu nous envoyer le rapport qu'il a présenté récemment au Grand Conseil. Nous en sommes très heureux et, persuadé que beaucoup de réflexions intéresseront nos collègues, nous en citerons quelques passages.

#### Nécessité d'une réforme.

« Il est certain que les questions soulevées par M<sup>e</sup> Sillig doivent être considérées comme de toute première importance. Car, enfin, il s'agit, ni plus ni moins, de la formation de notre jeunesse, de sa préparation à la lutte pour la vie.

» Une première constatation :

» A part, peut-être, une ou deux exceptions, qui ne sont là, une fois de plus, que pour confirmer la règle, nous enregistrons un premier résultat, c'est que la presque totalité des personnes que nous avons entendues sont d'accord sur le fond de la question : des réformes sont nécessaires, des réformes sont indispensables... L'unanimité n'est pas loin de se faire sur la nécessité absolue dans laquelle on se trouve aujourd'hui de « faire quelque chose ».

» ... Nous sommes obligés de constater que si le corps enseignant est presque unanime à demander des réformes, il est impuissant, lui, à les réaliser ou à les voir aboutir, car il n'a pas l'autorité légale pour le faire. »

#### La charte de l'école.

« Messieurs, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de créer en Suisse, et spécialement dans notre canton, une charte de l'école, pour

la raison bien simple que cette charte, nous la possédons... Voici ce que nous lisons dans l'Avant-propos du *Plan d'études et instructions générales pour les Ecoles primaires du Canton de Vaud*, du 1<sup>er</sup> décembre 1899 :

« L'école primaire doit être nettement éducative, c'est-à-dire qu'elle ne peut considérer la communication du savoir comme sa tâche première. L'instruction n'est qu'une partie de l'éducation, partie essentielle sans doute, mais non partie unique. Le souci permanent de l'instituteur n'est donc pas exclusivement l'acquisition d'une dose plus ou moins forte de savoir, mais bien plutôt la formation du caractère et de solides qualités morales... »

» Messieurs, peut-on trouver une meilleure charte de l'école ? Nous ne le pensons pas. Mais ces principes, me dira-t-on, concernent uniquement l'école primaire ? Nous répondrons, sans hésiter, qu'ils peuvent également s'appliquer à l'école secondaire, car, ne l'oublions pas, le but de l'enseignement secondaire est le même que celui de l'enseignement primaire ; il s'adresse seulement à d'autres élèves. »

#### **Une tradition humaniste suisse.**

« Réformons. Améliorons. Rien là que de très naturel. Mais faisons bien attention de ne pas nous laisser entraîner par le mirage de méthodes ou systèmes éducatifs qui ne conviennent ni à notre tempérament, ni à nos mœurs et qui surtout ne sont pas dans notre tradition. Car, enfin, ne l'oublions pas, nous avons une tradition humaniste suisse, qui constitue, elle aussi, une charte de l'école. Elle remonte pour nous à Vinet et à Pestalozzi... Les principes essentiels, qui doivent être à la base d'une charte de l'école, nous les possédons. Il suffit de les appliquer.

» Nous devons reconnaître que de nombreuses améliorations ont été déjà apportées dans le domaine de l'instruction, durant ces dernières années. Il est certain que nous pouvons enregistrer de véritables progrès dans les domaines les plus variés : l'ignorer serait injuste. »

#### **Tricherie.**

« S'il est possible que certains maîtres n'attachent pas toujours une importance suffisante à la tricherie dont se rendent coupables quelques-uns de leurs élèves, il est, par contre, absolument certain que les membres du corps enseignant primaire ou secondaire, dans leur très grande majorité, luttent avec tous les moyens dont ils disposent contre cette déplorable habitude de la tricherie.

» ... Certains faits, certaines constatations nous amènent à nous demander si vraiment la sévérité extraordinaire — et qui parfois nous semble excessive — qui préside à l'attribution de telle ou telle note n'est pas une des causes principales de ce qu'on appelle entre écoliers la « chinde ».

» ... Nous avons tâché, Messieurs, de souligner, très rapidement, la part de responsabilité que l'école peut s'attribuer dans le domaine de la tricherie. Mais si l'école a le devoir de faire son « mea culpa », que dire alors de la responsabilité de la famille, de la responsabilité de la société ? Il serait parfaitement injuste d'accabler l'école et de la rendre seule responsable de tous les maux.

» Est-ce que les exemples que nous, les adultes, nous donnons, fort souvent, hélas ! à nos cadets, par notre manque de franchise, de loyauté, est-ce que, par hasard, nous nous bercerions de l'illusion que ces tristes exemples sont sans influence sur les jeunes ? Nous comportons-nous toujours, et dans toutes les circonstances de la vie, comme nous aimerions voir nos enfants se comporter, eux, à l'école ? »

(A suivre.)

### CEUX QUI QUITTENT

(retardé.)

**Lausanne.** — A la fin de l'an dernier, le corps enseignant du Collège de Beaulieu prenait congé de notre collègue *Adolphe Notz* qui se retire, après plus de 35 ans d'activité.

A. Notz débuta dans l'enseignement à Lavaux, au hameau de Chenaux, dans la commune de Cully. D'emblée, quoique citadin, il sut participer aux joies et aux peines de la population vigneronne au sein de laquelle il vécut près de vingt ans. Il sut aussi se dévouer à ses collègues et fit partie du comité S. P. V. de Lavaux ; pendant bien des années, il fut délégué vaudois à la S. P. R. et s'intéressa toujours vivement à l'activité de notre grande association. A Lausanne, on eut recours encore à sa bonne volonté et il accepta de collaborer, pendant quelques années, à la direction de notre Section S. P. V.

Nous tenons à dire à notre collègue Notz l'estime et l'affection du corps enseignant lausannois, sentiments partagés par tous ceux qui, dans le canton, ont connu sa fidélité au devoir, sa conscience professionnelle et sa bonne humeur. Nous lui souhaitons très sincèrement une retraite heureuse.

A. C.

### GENÈVE

#### U. I. P. G. — MESSIEURS

Séance annuelle du 22 février 1941.

Convoqués en assemblée administrative annuelle, les instituteurs genevois se trouvaient réunis, samedi matin, dans les locaux, trop exigus pour la circonstance, de l'Auberge de la Mère Royaume, pour entendre les rapports sur l'activité de leur Union durant l'exercice 1940 et pour réélire leur Comité.

En l'absence du 1<sup>er</sup> vice-président Emile Dottrens, malade, Adrien Lagier, président, ouvre la séance qui, pour la première fois dans les



Annales de la société, a lieu un matin. Il souhaite la bienvenue aux délégués des associations invitées et constate que l'assemblée a été convoquée régulièrement, selon les statuts. Il donne ensuite lecture de son substantiel rapport, fort applaudi, que vous aurez l'occasion de lire dans les prochains *Bulletins*.

Il ressort de cette lecture que, si 1940 fut une année de luttes sans résultats apparents et de déceptions, ce n'est pas une raison de désespérer et d'abandonner le combat ; au contraire. Au moment où les rangs de l'Union grossissent et que de jeunes forces nouvelles viennent nous apporter leur concours, nous devons sentir augmenter notre courage à continuer la lutte et s'affermir notre espoir à l'avènement des temps meilleurs.

Les rapports du président, du trésorier et des vérificateurs des comptes sont adoptés à l'unanimité.

On passe à l'élection du président.

*Adrien Lagier*, qui, pendant plus de vingt ans, fut un membre influent du Comité et dont l'éloge n'est plus à faire ici, qui présida pendant deux ans avec énergie et distinction aux destinées de notre Union, allègue des raisons de santé pour refuser une nouvelle réélection. Devant des raisons si pertinentes, il n'y avait qu'à s'incliner et chercher un successeur qui s'est trouvé en la personne de notre ami *Charles Duchemin*, ancien président, dont les mérites et qualités ont été justement appréciés lors de son « triennat ». C'est l'homme qui convient à la situation d'aujourd'hui. A son corps défendant, prétendant que les hommes qui reviennent déçoivent généralement, mais cédant aux instances de certains membres du Comité, il accepte de se laisser porter à la présidence. Elu au bulletin secret, il obtient un nombre de suffrages splendide (74 sur 81 votants). Il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne et souhaite qu'elle n'ait pas à se repentir de sa décision.

L'ordre du jour appelle l'élection des deux vice-présidents. *Emile Dottrens* est réélu 1<sup>er</sup> vice-président et *Raymond Uldry* devient 2<sup>e</sup> vice-président, en remplacement de Duchemin.

L'élection des huit autres membres du Comité fait l'objet d'un dernier scrutin.

Georges Piguet et Emile Bølsterli déclinent toute réélection. Le président leur adresse ses remerciements pour leur collaboration et ses regrets de les voir partir du Comité.

Plusieurs candidats sont proposés par l'assemblée pour les remplacer. Sont élus, par ordre de suffrages : *Adrien Lagier*, *Edouard Gaudin*, *Philippe Genequand*, *Georges Bølsterli*, *Gustave Willemin*, *Paul Passelo*, *Robert Jaquet* et *Charles-Elie Ducommun*.

Pendant le dépouillement du scrutin, la parole est donnée à nos invités : à Mlle Alice Mongenet, présidente de la section des Dames de l'U. I. P. G., à Mme Valentine Maystre, présidente de l'Amicale des écoles enfantines, à M. Zimmermann, délégué de la S. P. V., et à notre ami Gustave Willemin, président de la « Romande ».

Tous ces orateurs forment pour l'Union des Instituteurs leurs meilleurs vœux de prospérité et souhaitent que les rapports cordiaux existant entre nos diverses associations subsistent encore longtemps.

Un de nos collègues français, invité à notre séance annuelle, nous a écrit une lettre d'une fort belle tenue dans laquelle il énumère les difficultés qu'il aurait dû surmonter pour assister à notre assemblée. Cette lettre, arrivée trop tard pour être lue samedi, nous dit entre autres choses intéressantes :

« Veuillez, je vous prie, faire part à vos collègues de mes regrets, et de mon bon souvenir, partagé par tous mes camarades de l'Ain, pour l'Union genevoise ; et aussi de nos sentiments reconnaissants pour la Suisse si maternelle pour nos prisonniers, nos internés et les petits Français qu'elle hospitalise...

» ... Malgré tous les revers et l'écroulement d'un monde, espérons quand même un avenir meilleur ; et qu'un jour, l'humanité se réveillera de son cauchemar, et que le noble exemple suisse prévaudra pour faire enfin une Europe et une planète fraternelles. »

Merci à ce valeureux collègue français.

En fin de séance, sur la proposition du trésorier, l'assemblée adopte à l'unanimité moins une voix de porter pour 1941 la cotisation de 15 à 16 francs.

\* \* \*

La partie administrative terminée, une quarantaine de collègues se retrouvèrent en une seconde séance... autour d'une table bien garnie de mets succulents arrosés convenablement. Il s'agissait de fêter Emile Rolando, qui prend sa retraite après plus de 40 ans d'enseignement. D'aimables paroles furent prononcées à cette occasion par Adrien Lagier ; il fit remarquer que le maître aimé des enfants et des parents n'est pas toujours celui qui est le mieux apprécié de ses chefs hiérarchiques. Il souhaite à Rolando une longue et paisible retraite bien méritée et lui remet le plat d'étain-souvenir. Rolando, très ému, remercie ses collègues de la chaude sympathie qu'ils lui manifestent et espère qu'ils auront souvent l'occasion de se réunir en des agapes semblables. Jean Simonet, comme ami d'enfance, lui adresse quelques paroles bien cordiales et évoque des souvenirs communs lointains, puis... c'est l'heure de céder le local à la section des Dames.

ED. G.

**U. I. P. G. — DAMES**  
**RAPPORT FINANCIER POUR 1940**

**Recettes.**

Cotisations arriérées . . . . .	Fr. 170.—
191 cotisations 1940 . . . . .	» 2488.65
Amendes . . . . .	» 118.—
Intérêts en banque . . . . .	» 46.15
» au compte de chèques . . . . .	» 2.95
» 2 Parts Saffa . . . . .	» 4.—
Part aux bénéfices de l'Assurance « Zurich » . . . . .	» 36.—
<b>Total . . . . .</b>	<b><u>Fr. 2865.75</u></b>

**Dépenses.**

215 abonnements à l' <i>Educateur</i> . . . . .	Fr. 1290.—
215 cotisations à la S. P. R. . . . .	» 430.—
215 cotisations à la Fédération des Fonctionnaires . . . . .	» 43.—
Cotisations à diverses sociétés. . . . .	» 235.—
Abonnements aux journaux. . . . .	» 27.55
Indemnité à la présidente . . . . .	» 120.—
Frais de délégations à Auvernier et à Berne . . . . .	» 106.95
Assurance responsabilité civile . . . . .	» 86.40
Administration, téléphone . . . . .	» 427.80
Divers . . . . .	» 110.—
<b>Total . . . . .</b>	<b><u>Fr. 2876.70</u></b>

**Total des dépenses . . . . . Fr. 2876.70**

**Total des recettes . . . . . » 2865.75**

**Déficit en 1940 . . . . . Fr. 10.95**

<b>Notre avoir au 31 janvier 1940 . . . . .</b>	<b>Fr. 2435.95</b>
<b>Déficit en 1940 . . . . .</b>	<b>» 10.95</b>
<b>Notre avoir au 15 février 1941 . . . . .</b>	<b><u>Fr. 2425.—</u></b>

*Réparti comme suit :*

En caisse . . . . .	Fr. 111.85
Au compte de chèques . . . . .	» 388.50
A la Caisse d'Épargne . . . . .	» 1724.65
2 Parts Saffa . . . . .	» 200.—
<b>Total . . . . .</b>	<b><u>Fr. 2425.—</u></b>

Genève, le 15 février 1941.

J. MEYER.

*Vérifié et reconnu exact.*

J. MORET-RIES.

L. FOEX.

**AVIS**

A l'issue de l'assemblée administrative, à l'auberge de la « Mère-Royaume », une paire de caoutchoucs a été échangée. Les pluies de ces derniers jours ont peut-être fait découvrir la méprise. Avertir, s. v. p., Mlle J. Meyer, qui opérera l'échange nécessaire (17, rue Liotard).

**NEUCHÂTEL****LE CROQUIS COTÉ**

Afin de faciliter l'enseignement du croquis coté qui est prévu au programme de la VII<sup>e</sup> année primaire, le Département de l'Instruction publique vient de publier un précis élaboré par M. Louis Loup, professeur de dessin, à Fleurier.

Ce petit ouvrage, qui sera utilisé dès la prochaine année scolaire, donne, en une douzaine de pages, les notions indispensables permettant la représentation graphique d'un objet en utilisant les procédés de dessin et de cote admis par la Société suisse des constructeurs de machines. On y trouvera aussi des renseignements sur le tracé d'un graphique médical ou ferroviaire, des représentations d'objets, sur papier quadrillé et le tableau des lettres et chiffres adoptés par la corporation ci-dessus.

L'emploi de ce guide apportera de l'unité dans l'enseignement auquel il se rapporte. De plus, les élèves qui passeront dans une école professionnelle ne seront pas déroutés par d'autres méthodes de travail, les procédés techniques qui font règle dans ces écoles étant identiques à ceux du manuel neuchâtelois.

L'auteur mérite des félicitations pour la clarté de ses textes et l'exécution soignée des croquis et modèles.

L'ouvrage est en vente au Département de l'Instruction publique, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire. Une réduction est accordée aux membres du corps enseignant de notre canton.

J.-Ed. M.

**ENCORE LES VITAMINES**

La distribution des bonbons vitaminés qui a commencé en février se fait à raison de 12 000 pièces par jour. Les élèves de tous les établissements scolaires, y compris les étudiants de l'Université, ont droit au festin.

Ces bonbons se présentent sous l'aspect d'une plaquette rosée, appétissante, au goût légèrement acidulé que les enfants sucent avec plaisir.

Dans les classes primaires, très rares sont les abstentionnistes. L'un d'eux, interrogé sur les motifs de son refus, a répondu très catégoriquement au médecin cantonal lui-même : « Moi, je n'en veux rien de ces bonbons, parce qu'on pourrait nous refaire le coup de Fribourg. » Espérons que le galopin a repris confiance.



Dans le public, l'intérêt pour les vitamines s'est subitement réveillé. On en parle autant que de la guerre et l'on s'efforce d'en faire bonne provision par l'aliment, à défaut du salubre bonbon de nos écoliers. Tant mieux, tant mieux. Leur pouvoir tonique permettra de mieux lutter contre la grippe et l'affaissement des forces, si général à la fin de l'hiver.

Toutefois, ne partageons pas l'illusion de certaines personnes qui prennent les vitamines pour des aliments. Ceux-ci ne servent qu'à véhiculer ces substances dans l'organisme qu'elles préservent de nombreux ennemis sans lui apporter les éléments divers : albumine, hydrates de carbone, etc., propres aux denrées alimentaires. Si le sucre dont nous avons parlé est privé de vitamines, cela ne signifie pas qu'il faut l'exclure de notre régime. C'est un aliment de valeur. Nous avons simplement voulu remarquer qu'en cas d'abus ou de prédominance dans l'alimentation, il peut s'ensuivre des effets nuisibles à la santé.

J.-ED. M.

## INFORMATIONS

### **III<sup>e</sup> COURS DE SKI DE L'A.C.V.M.G. A BRETAYE**

**les 7, 8, 9, 10 avril 1941.**

L'Association cantonale vaudoise des maîtres de gymnastique organise un cours de ski de printemps à la cabane militaire de Bretaye. Ce cours est ouvert à tous les membres de la S. P. R., à leurs conjoints, à leurs amis et amies.

*Rendez-vous :* gare de Bex, le lundi 7 avril à 9 h. 10.

*Licenciement :* gare de Bex, le jeudi 10 avril à 17 h. 40.

*Prix du cours :* 35 fr. pour les membres de l'A.C.V.M.G.  
40 fr. pour les non-membres.

*Prestations :* Transport Bex-Bretaye et retour ; logement, nourriture ; enseignement par professeurs expérimentés. Les participants seront répartis, suivant leurs capacités, par groupes de 8 à 10 personnes.

*L'Intendance de Savatan, ne fournissant plus les draps et taies d'oreiller, les participants les apporteront ou les enverront d'avance à Bretaye.*

*Se munir de peaux de phoque (obligatoire).*

En suite d'un arrangement avec la Maison Schaefer-Sports, les participants qui en feront la demande, en s'inscrivant, pourront obtenir pour 1 fr. 10 (au lieu de 2 fr.) : Le petit guide SKI (67 itinéraires détaillés, dans les Alpes et le Jura) par Lecoultré, Blanc et Treyvaud.

Les inscriptions, *accompagnées de la finance de cours*, doivent parvenir jusqu'au 3 avril à M. Constant Bucher, prof. Riant-Mont 14, Lausanne (Téléphone : 2 59 78).



## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### LE RAPPORT SUR LES EXAMENS PÉDAGOGIQUES DES RECRUES

On sait que les examens pédagogiques de recrues, abolis naguère, ont ressuscité, heureusement sous une autre forme, en 1939. M. Ch. Bürki, expert en chef, vient d'en donner une analyse accompagnée d'annexes.

Les examens écrits n'appellent pas d'autres commentaires que les ordinaires sur l'orthographe, le style, etc. Le fait qu'on n'indique pas si le rapporteur fait allusion à des recrues de langue allemande ou française, n'est pas sans gêner le lecteur. Il y a, à propos de l'écriture un mot digne d'être relevé. « Ce fut pour nous, Bâlois, une surprise de constater que la *dégénérescence de l'écriture* se produit tout à fait indépendamment de la méthode pratiquée. » Et pourtant, qui l'eût dit, il y a quelques années...

Quant aux examens oraux, ils ne ressemblent en rien à ceux pratiqués autrefois. « Dans les instructions données aux experts, il est dit que l'examen est un peu semblable à une leçon où l'on discuterait un problème, tranquillement. Il ne consiste donc pas, ou du moins pas essentiellement, en l'énonciation de connaissances acquises et de faits, soit de choses relevant de la mémoire. Il ne consiste pas davantage et surtout dans la définition de concepts, d'idées, soit en l'explication de termes, mais au contraire dans le *développement* d'un sujet ; il est donc *discussion*. »

Les jeunes recrues se présentent par groupe de six et discutent, sous la direction de l'expert, du thème choisi. On voit immédiatement les dangers qui guettent l'expert : trop parler lui-même, développer son sujet au lieu de le faire développer, n'interroger que les recrues qui répondent spontanément, ne pas laisser le temps suffisant pour la réflexion, etc. Sur tous ces points, et bien d'autres encore, le rapport abonde en remarques judicieuses et citations bien choisies.

Il est bien évident que le succès de l'examen, pour lequel chaque recrue obtient une note, dépend pour une grande part de l'expert lui-même, de sa conscience, de sa préparation. Un expert note : « Un long travail intérieur est nécessaire pour s'accoutumer à la nouvelle méthode d'examen ». Les experts d'arrondissement ont procédé en présence des examinateurs, à un examen d'épreuve, destiné à leur montrer, pratiquement, les écueils à éviter et les formules heureuses. Plusieurs experts insistent sur le danger de routine qui les guette et ce faisant, manifestent le soin qu'ils entendent apporter à leur tâche.

Les différences existant entre les cantons en ce qui concerne la scolarité sont fidèlement reflétées sur les résultats des examens. « Plus de la moitié des recrues que j'ai examinées n'ont fréquenté que l'école pri-

maire, soit à X... pendant six ans et demi et à Y... pendant six à sept ans, à raison de six mois annuellement », écrit un expert. « Les résultats peu reluisants de cette trop courte période d'instruction sont apparus d'une manière particulièrement frappante dans les travaux écrits ». Il n'y a peut-être pas plus urgent problème dans le domaine de l'instruction publique, en Suisse, que cette disparité entre régions, les unes bénéficiant d'une scolarité de 8 à 9 ans, à raison de 9 mois par an, et les autres réduites malheureusement à la portion congrue. Cette différence est injuste ; elle choque nos sentiments de démocrate et mériterait, de la part des autorités, un examen sérieux, dût le « cantonalisme » en souffrir.

Les résultats généraux des examens sont donnés par armes et non par cantons. Les troupes spécialisées — télégraphistes, défense aérienne, par ex. — obtiennent les résultats les plus flatteurs ; les plus bas sont l'apanage des convoyeurs et certaines places d'infanterie. La formation des troupes spécialisées suffit à justifier cette différence.

Ce n'est pas sans surprise que l'on parcourt la liste des thèmes choisis pour les examens oraux. A côté de thèmes d'ordre politique dont on voit le parti à tirer — « Les Italiens occupent l'Albanie. Le nombre des conseillers fédéraux doit-il être augmenté de deux? ou : On se querelle à propos de Dantzig. » — d'autres frappent par leur vague : « La carte de l'Europe s'est modifiée (1939) » ou « Les quatre jeunes filles sur (sic) l'affiche de l'Exposition nationale », ou « Il ne s'écoule pas de jour sans qu'on récolte du blé quelque part sur la terre » — et dont l'utilisation apparaît moins spontanément. Mais notons surtout l'impression bizarre que produit l'avertissement de laisser de côté certains points de départ comme *La coopérative*, entre autres, car, dit le rapport, « on ne se rend pas compte qu'ils doivent donner lieu à la discussion d'importantes questions actuelles ». Coopérative et coopération se tiennent et nous sommes au contraire de l'avis qu'il est extrêmement important de savoir si le système coopératif participera d'une façon importante ou non à l'économie générale du pays.

Géographie, histoire, instruction civique, économie politique, tels sont les domaines abordés, au cours d'un de ces entretiens synthétiques. On s'imagine aisément ce que peut avoir de déroutant pour les recrues, ces coups de sonde, ces appels continuels au jugement. Selon les résultats, les experts sont enclins à incriminer les méthodes d'enseignement de l'école populaire. Leur erreur, c'est de ne plus considérer l'enseignement qu'en fonction de l'examen des recrues. D'où la suggestion de ne plus étudier l'histoire selon l'ordre chronologique, mais de remonter, de faits actuels, à la source des principes sur lequel repose notre Etat. Une telle méthode ne se peut concevoir qu'à la condition d'avoir préalablement de solides connaissances historiques — et chronologiques — sans quoi l'on ne découvrira que ce que le maître voudra bien vous faire

découvrir. Et quand le rapporteur général indique que le but assigné aux nouveaux examens est d'inciter l'école et le maître à traiter des sujets de manière plus synthétique, on ne peut s'empêcher de s'écrier : « Vous êtes orfèvre, M. Bürki ! »

Enfin, il nous paraît que les experts tendent bien haut leurs filets quand ils affirment que « l'examen est le moyen de s'assurer... que le candidat est à même *de comprendre les événements contemporains d'ordre politique et économique, d'en juger sainement et de les classer dans l'ordre qu'il sied* » (c'est nous qui soulignons). Cette phrase nous laisse rêveur et plein d'une respectueuse admiration pour les experts.

Il y a longtemps que les associations d'instituteurs réclament la refonte des programmes. De tout temps, elles ont dénoncé le danger que représente pour la formation des esprits le cloisonnement excessif des disciplines. Il est intéressant de constater que M. Bürki arrive aux mêmes conclusions, encore que se plaçant d'un point de vue particulier. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que leur vœu soit une fois entendu et que l'on daigne, lors de l'élaboration des programmes, tenir compte de leurs desiderata.

R. JAQUET.

### UNE NOUVELLE « HISTOIRE DE LA SUISSE » (suite)

C'est bien les auteurs, je pense, qu'il faut rendre responsables de la fâcheuse formule sur laquelle ils ont bâti leur ouvrage. Elle n'est pas nouvelle. Elle est dictée par ce souci d'exposer un sujet dans toute son étendue, dont je parlais au début de cet article. Choisir c'est sacrifier : nos auteurs ont-ils seulement envisagé l'éventualité de certains sacrifices ? A coup sûr, s'ils l'ont fait, au dernier moment leur cœur d'historien leur a failli et ne pouvant se résoudre à retrancher, ils ont pris le parti de raboter, de limer. Beaucoup de leurs chapitres sont ainsi amenés à l'extrême ; c'est un vernis transparent, sans poids, sans matière et partant, sans signification.

Ils se sont rendus compte, du reste, que même réduit à une si simple expression, le contenu de leur livre risquait fort de passer par-dessus la tête des élèves à qui il est destiné. Ils ont pris alors une détermination héroïque : rien dans ce livre n'est à apprendre, à mémoriser. Il ne contient rien qui rappelle les anciens résumés (personne ne les regrettera), et si j'écarte, sans même l'examiner l'hypothèse monstrueuse du texte à emmagasiner en entier, il n'apparaît plus que comme une espèce de canevas que le maître serait chargé de nourrir d'un commentaire nécessairement abondant. Il en resterait dans la mémoire des élèves ce qui en resterait et nous ne perdriions alors, maîtres et élèves, que du temps. Car, s'il en est ainsi, le temps consacré à ces causeries sera bien perdu. Passe encore pour la préhistoire. Ce sera une fable de plus ; une belle histoire de camping ou de feu de camp, avec dans le lointain, pour



corser l'impression et faire un peu peur, les silhouettes estompées de monstres mystérieux. Mais le moyen âge, mais l'organisation féodale ? Pense-t-on sérieusement qu'on va s'en tirer au moyen de cet ingénieux escamotage. Le moindre roman de chevalerie ferait mieux l'affaire des maîtres d'école. Ou bien, il y a là un ensemble de notions et de faits accessibles à de très jeunes enfants et pour eux d'une utilité certaine, et il fallait avoir le courage de les engager dans une étude, peut-être pénible, mais fructueuse ; ou bien, il n'y a là rien d'essentiel pour eux, ni même de clairement concevable et il fallait avoir l'audace d'y renoncer. Or, non seulement je ne crois pas que les futurs citoyens trouvent dans ces pages un profit assuré, mais je tiens pour certain qu'ils ne prendront pas à ce schéma abstrait d'organisation théorique un intérêt suffisant pour y accrocher un souvenir durable. Je crois donc qu'il fallait purement et simplement retrancher ces chapitres.

Les auteurs pour avoir voulu échapper à cette alternative ont commis, je crois, une erreur qui nuit à leur livre pourtant remarquable à plus d'un titre. Il réunit, en effet, nombre de qualités qu'on trouve rarement rassemblées dans un ouvrage du même genre. Il est très agréablement présenté, bien et lisiblement imprimé. Il abonde en illustrations, non seulement curieuses ou charmantes, mais encore idoines à éclairer, à expliquer le texte. Les tableaux de chronologie et de récapitulation sont ingénieux, clairs et suffisamment concis pour rester d'un emploi facile.

Le chapitre consacré à l'initiation à l'histoire et qui contient en un raccourci saisissant le tableau de l'évolution des mœurs (repas, costumes, habitations) ou celui du perfectionnement de certains objets précis (bateau, chars, livres), sera lu avec plaisir même par les adultes. Le texte lui-même, enfin, est simple sans affectation.

Toutes ces qualités nous font regretter le livre idéal qu'auraient écrit MM. Grandjean et Jeanrenaud s'ils l'avaient pensé non pas en fonction de ce que nous voudrions que soient les élèves de nos écoles primaires, mais en fonction de ce qu'ils sont. M. J.

### OU LES ÉDUCATEURS ÉCHOUENT

Nous nous plaignons du danger des évangiles totalitaires pour la civilisation occidentale, mais nous n'arrivons pas à nous rendre compte que le danger le plus grand réside en nous, comme aussi dans notre manière de penser traditionnelle, dans notre manque d'imagination, d'idées, de principes. Il suffit de passer une après-midi à parcourir des revues d'éducation pour comprendre pourquoi nous ne réussissons pas à inspirer à la jeune génération une joie exubérante au sujet de son héritage spirituel, pourquoi nous paraissions incapables de lui apporter les idées et les buts qui la rendront libre. Il y a trop de docteurs en philosophie et pas assez de savoir véritable, trop d'entraîneurs et pas assez

de ce sens sacré des responsabilités qui est le propre de ceux seulement d'entre les hommes qui ont sondé les fondements de l'homme et de l'univers. Mais sonder les profondeurs demande du temps, et nous « n'avons pas le temps ». Cela exige aussi de la solitude, mais nous sommes toujours en compagnie de collègues ou en conférences, empêtrés dans le dernier lot d'articles, de revues et de livres de nos contemporains. Comment n'importe quelle plante pourrait-elle faire pousser ses feuilles, produire ses fleurs ou ses fruits, si elle est continuellement tourmentée par des jardiniers venant les détremper de leurs arrosoirs et bourrer ses racines toute la journée avec des engrais, dans la conviction touchante que sa croissance est [en raison] directe [de] leur propre affairément ? Seuls, les hommes ayant mûri profondément et dans le calme, savent ce qu'est la liberté et à quel point la vie peut être riche. Eux seuls peuvent connaître les possibilités d'une société démocratique ; eux seuls sont à même de transcender la connaissance et, par contagion, de faire naître la société.

WALTER M. KOTSCHNIG. *World Education*, mai 1940.

(Communiqué par Ad. F.)

## QUESTIONS DU TEMPS PRÉSENT

### DÉMOCRATIE ET... ARISTOCRATIE

Plus exactement, le salut de la première par la seconde !... La sublimation de la démocratie par le gouvernement *des meilleurs*.

Les meilleurs ?... Oui... Mais pas nécessairement les représentants plus ou moins qualifiés de certaines classes, dites supérieures. Bien plutôt une sélection opérée dans toutes les couches de la société. Voilà ce que l'on pouvait lire récemment dans les quotidiens, en écho de discours politiques ou corporatifs, et des commentaires que des voix autorisées avaient cru devoir en faire.

L'avènement d'une nouvelle *aristocratie*, et l'abandon entre ses mains du volant de direction du char de l'Etat, et des leviers de commande des innombrables rouages administratifs de son atelier ?... En principe, ce serait très beau, et c'est hautement désirable, pour peu que l'on observe avec quelque attention le jeu lourd et grinçant desdits rouages, à l'heure actuelle. Mais ce gouvernement *des meilleurs* nous paraît être une illusion plus encore qu'un beau rêve. Dans tous les cas, il est parfaitement impossible à réaliser dans nos conditions actuelles, telles que la politique des partis est parvenue à les embrouiller et à les envenimer.

Il faudrait avant tout que ceux qui se placent de par la formation de leur esprit, ou de par leurs fonctions, dans l'une ou l'autre des aristocraties existantes, agitées autant qu'agissantes, acceptent de *rentrer*



*dans le rang.* Pour se soumettre les tout premiers à cette opération de la sélection. Nous sommes, pour le moment, singulièrement éloignés de cet examen de conscience, général et sincère.

Au cours d'un banquet populaire, un de nos conseillers fédéraux a déclaré, paraît-il, devant un auditoire de « paysans, d'ecclésiastiques et de magistrats : *Aujourd'hui, nous avons besoin d'une aristocratie !...* »

On peut prendre ce terme comme équivalent, nous semble-t-il, de celui que nous avons entendu tant et tant de fois présenter comme planche de salut de la société en général, et de la démocratie en particulier : *les élites.* Seulement, il s'attachait trop à cette belle étiquette une signification déjà tendancieuse : celle-ci, que les élites ne pouvaient être constituées que par des *intellectuels.*

C'est dans ce sens qu'en France, en particulier, c'était devenu un slogan publicitaire en faveur de la Cité universitaire de proclamer : « Sauvez les élites ! ». En facilitant à la jeunesse, par tous les moyens, l'accès aux hautes études, libérales ou professionnelles...

Ce n'est point ici le lieu de disserter sur ce que *l'aristocratie*, terme et entité, a représenté au cours de l'histoire de l'humanité. Encore qu'il ne serait pas mauvais de commencer par là, pour pouvoir se rendre compte, de visu et facto, des bienfaits et des méfaits que les aristocraties ont apporté aux sociétés qu'elles dominaient et dirigeaient. Chacun peut d'ailleurs faire aisément cette revision pour son compte, et arriver très vite à la constatation que *toutes* les aristocraties, au bout d'un temps plus ou moins long, ont culbuté dans une catastrophe.

Alors, il semble que ce ne soit pas bien la peine d'essayer encore une fois de confier les rênes du char de l'Etat à une classe sociale, sujette à devenir rapidement une caste, même si elle offre des gages de sa compétence, et des garanties sérieuses quant à l'esprit qui l'animerait dans l'accomplissement de ce service.

A moins que l'on ne trouve une formule parfaitement dosée, et se corrigeant automatiquement, par laquelle ce gouvernement *des meilleurs* conduise enfin à ce perfectionnement continu et indéfini qui s'éloigne sans cesse comme un mirage décevant et mortel.

UN ANCIEN.

## INFORMATIONS

### **RASSEMBLEMENT ROMAND**

3<sup>e</sup> assemblée préparatoire

*Dimanche 23 mars*, dès 10 h., au Carillon, rue des Terreaux, Lausanne.

Tous les collègues y sont cordialement invités. Nous demandons aux sections, aux sociétés cantonales et à la S. P. R. de se faire représenter.

Pour tous renseignements, écrire à W. Perret, Orée 3, La Coudre (Neuchâtel). Tél. 5 16 97.

WILLIAM PERRET.

**TIMBRES PESTALOZZI**

On nous prie de signaler aux collègues qui possèdent encore des vignettes « Pestalozzi » éditées par le Service d'aide intellectuelle du B. I. E. qu'un acheteur s'offre à les leur reprendre.

M. R. Dousse, 27, rue de la Violette, Genève, en serait acquéreur au prix de 0 fr. 40 pièce, ou, par feuillets entiers à 6 fr. le feuillet en parfait état.

S'adresser directement à M. Dousse.

**POÈMES POUR LE PRINTEMPS****A LA VIGNE DU PRINTEMPS.**

*Que j'aime, vigne du printemps,  
tes carrés propres et grenus,  
escaladant d'un seul élan,  
jusqu'au pignon, le coteau nu.  
Sur le ciel bleu étonnamment  
tu forges tes ceps biscornus.  
A la pendule d'or du temps  
tu lis le moment revenu  
où l'homme, arqué sur ton sarment,  
te meurtrira d'un coup voulu...*

VIO MARTIN.

**GIBOULÉES DE MARS.**

*Printemps, doux prince qu'on attend  
La porte ouverte à deux battants,  
Vêtu de velours et de soie  
Viendrez-vous ? Car le vent tournoie  
Sous un plafond lugubre et bas,  
A tout instant l'averse bat  
La ville morne... et l'on s'ennuie !*

*J'aurai, dit-il, mon parapluie.*

*Printemps, bon prince qu'on désire,  
Et dont on guette le sourire,  
Page élégant et sans souci  
Viendrez-vous ? Attendons. Voici  
Que la neige a pris l'offensive ;  
Neige de mars, neige tardive :  
Nos pas dans l'eau font « Tchouc... tchouc... tcouc... !*

*J'aurai, dit-il, mes caoutchoucs.*

*Printemps, gai prince qu'on voudrait  
Plus gracieux qu'un marquis poudré,  
Plus léger qu'un oiseau des Iles,  
Viendrez-vous ? Vous seriez habile !  
Contre pluie et vent aigrelet  
Vous auriez pauvre roitelet,  
Un sort morose et misérable.*

*Mais, j'aurai mon imperméable.*

*Printemps, malgré tout, on espère :  
Un jour obscur... une heure claire...  
Matin doré... soir sans éclat...  
Puis soudain... soudain, il est là !  
Cheminant seul et sans escorte,  
Furtif, il a poussé la porte  
Et, déposant ses oripeaux,  
Il apparaît riant et beau.*

MARIUS JAQUET.

## TEXTES LITTÉRAIRES

### **PRINTEMPS (Odeurs)**

« Ces printemps de Savoie ont une délicatesse particulière. L'air, que la neige des montagnes voisines garde toujours frais, se charge d'odeurs nouvelles... » (DANIEL-ROPS : *L'âme obscure.*)

« La plaine est tout imprégnée d'eau. Sur d'étroites levées de terre circulent des sentiers bordés de ruisseaux... Une odeur fade, légèrement grisante monte de cette végétation vigoureuse : celle des grands iris d'eau... » (*id.*)

## LES LIVRES

### **Chœurs de la commission interecclésiastique romande de chant religieux.**

Les événements de 1940 ne nous ont pas permis de publier comme d'habitude des chœurs mixtes ou d'enfants pour Noël ; nous espérons les faire paraître en 1941. Pour Pâques nous ne pouvons offrir à nos clients que deux chœurs ; N<sup>os</sup> 308, « Je veux rester près de toi », musique de J. G. Herzog, paroles de Mlle Mia Denéréaz ; 309, « Ouvrez-vous, portes des hauts cieux », mélodie de 1621, paroles de Mme H. Kocher.

Prix des deux chœurs réunis : 15 centimes, plus majoration de 10%.

Pour les commandes, comme pour les demandes de spécimens à l'examen, des années précédentes (1906 à 1940), s'adresser à l'Agence religieuse, rue de l'Alle 31, Lausanne.

# Collège scientifique cantonal

## Année scolaire 1941-1942

**EXAMENS D'ADMISSION POUR TOUTES LES CLASSES :** samedi 29 et lundi 31 mars, à 7 heures.

Age minimum pour entrer en 5<sup>e</sup> : 11 ans dans l'année. Les meilleurs élèves primaires de 4<sup>e</sup> année y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

**INSCRIPTIONS AU SECRÉTARIAT** jusqu'au mercredi 26 mars ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état civil et certificat de vaccination.

**RENTRÉE DES CLASSES :** lundi 21 avril 1941, à 14 heures.

Nous cherchons à placer en échange

**JEUNE HOMME**

contre jeune fille. La jeune fille aurait l'occasion de fréquenter l'école secondaire. De même le jeune homme devrait avoir l'occasion de fréquenter une école.

En même temps nous cherchons

**PLACE DE VOLONTAIRE**

pour jeune fille, quittant l'école ce printemps. Eventuellement on paierait une petite pension. On demande des leçons de français.

S'adresser à Fritz KOCHER, prof. à l'école secondaire, Boltigen i. S. (Ct. de Berne).



## Cours officiels d'allemand

organisés par le CANTON et la VILLE de Saint-Gall à

### L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le ROSENBERG près ST-GALL

L'unique école privée suisse avec cours officiels d'allemand. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial). Altitude : 800 m. s. m.

Juillet-Septembre : Cours de vacances.

**CONSTAMMENT** des cours  
pour l'obtention des **DIPLOMES**

de langues, secrétaire, sténo-dactylo et comptable en 3-4-6 mois. Emplois fédéraux en 3 mois

**ÉCOLES TAMÉ**

Lucerne 57

ou

Neuchâtel 57

**Instituteurs, institutrices !** Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :



WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

le calcul  
l'école active  
le travail manuel



**Empaillage** de tous les ani-  
maux pour écoles  
Fabrication et vente de  
Chamoisage de peaux **Fourrures**  
Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



**auxilia** Ecole de perfectionnement pour jeunes filles  
16, AVENUE TISSOT LAUSANNE  
Début de l'année scolaire en avril.

Cours ménagers. Pédagogie. Langues, culture générale, etc. Préparation de maîtresses de maison et de gouvernantes d'enfants. Classe d'application. Placement des élèves. Références. Prospectus détaillé gratuit.  
Tél. 3.42.18. Mmes S. Marsens-Cuendet et O. Chevalier-Tripod.

**LE COLLÈGE PIERRE VIRET**  
organise un cours préparatoire  
pour l'examen d'entrée 1942 à **L'ECOLE NORMALE**

Début : 16 avril 1941. Nombreuses références  
Renseignements et inscriptions jusqu'au 5 avril  
LAUSANNE, 3, chemin des Cèdres. Téléphone 3 35 99.



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

## RÉDACTION :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

## ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

## La nature et les sciences

Fr.

<i>Album des fleurs printanières</i> , 40 pl. en couleurs . . . . .	6.—
<i>Album des fleurs d'été et d'automne</i> , 40 pl. en couleurs . . . . .	6.—
<i>Atlas d'entomologie</i> :	
Papillons et chenilles, 2 vol. ; coléoptères, 2 vol. ; autres insectes, 2 vol., chaque vol. 12 planches couleurs. . . . .	2.20
<i>Atlas des fossiles</i> , 3 vol., chaque vol. . . . .	2.20
BOURGET, L., D <sup>r</sup> .      Beaux dimanches, observations d'histoire naturelle, broché 4 fr., relié . . . . .	5.50
BOVEN, P.             Autour de nous, notes d'histoire natu- relle, avec 63 dessins de l'auteur, broché . . . . .	5.—
BROCHER, F.           Regarde. Promenades dans la campagne	1.90
CORREVON, H.         Nos arbres dans la nature, 100 pl. en couleurs . . . . .	7.50
HABERSAAT et GALLAND   Nos champignons, manuel suisse de l'amateur, 40 pl. coloriées. Cart. 4 fr. 80 et relié . . . . .	6.—
KOSCH, A.             Quelle est donc cette plante ? . . . . .	3.50
»                    Qu'est-ce qui pousse là ? . . . . .	3.50
»                    Que trouve-t-on en montagne ? . . . . .	3.50
»                    Quel est donc cet oiseau ? . . . . .	3.50
»                    Qu'est-ce qui pousse dans mon jardin ?	3.50
RAMBERT, E.         Chants d'oiseaux, 16 pl. de Robert, broché . . . . .	6.—
cart. 8 fr. 50 et relié . . . . .	12.—
SCHRÖTER, C.         Flore coloriée des Alpes, 24 pl. . . . .	8.80
COLLECTION : LES BEAUTÉS DE LA NATURE :	
CORREVON, H.         Fleurs des champs et des bois. Champs et bois fleuris, chaque vol. 64 pl. en couleurs . . . . .	12.—
»                    La flore alpine, 80 pl. . . . .	12.—
»                    Fleurs des eaux et des marais, 32 pl.	12.—
ROBERT, P. A.         Les insectes, 2 vol., chacun avec 32 pl. en couleurs et nombreux dessins . . . . .	12.—
»                    La vie des oiseaux. I : Rapaces, 32 pl. et 48 dessins . . . . .	12.—
JACCOTTET, J.         Les champignons dans la nature, 76 pl. . . . .	12.—
COLLECTION LECHEVALIER :	
Encyclopédie pratique du naturaliste : Arbres forestiers, fleurs des bois, des marais, des jardins, oiseaux, insectes, faune des lacs, champignons, chaque vol. illustré de planches coloriées de 4.65 à	9.45
COLLECTION : LES LIVRES DE NATURE :	
Pourquoi les oiseaux chantent. — La vie des araignées. — La vie des crapauds. — La vie des guêpes. — La vie des libellules. — La vie des rivières, des eaux dormantes, etc., chaque vol. . . . .	2.75
Vipères de France. — Palombes et colombes. — Chaque vol. . . . .	3.10

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle